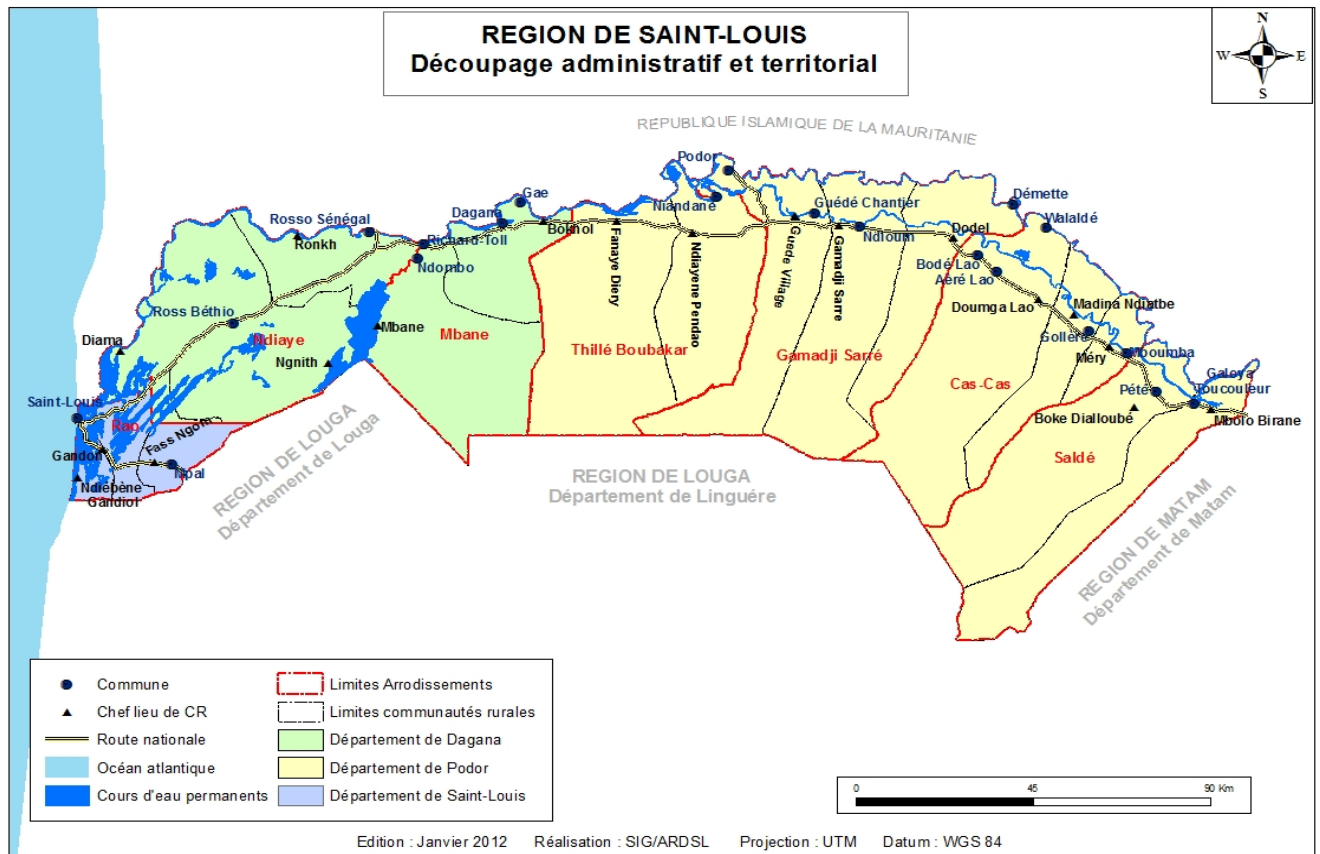


ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2014**

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement constituent des facteurs essentiels à la promotion du développement durable pour le Sénégal. Ces trois secteurs sont importants pour le pays surtout pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**), horizon 2015. En ce sens, l'Etat s'engage à travers le projet **PEPAM** à ravitailler l'ensemble du pays en eau potable. Au niveau de l'assainissement, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (**ONAS**) présente dans les grandes villes a pour objet d'améliorer le cadre de vie des populations.

Ainsi, la perspective d'atteindre tous les OMD à l'horizon 2015 s'éloigne de plus en plus, notamment en matière d'accès à l'assainissement. Les performances de ce dernier restent encore en deçà de l'objectif fixé à 76% aussi bien en zone urbaine (63,3%) que rurale (34,3%). Pour l'accès à l'eau potable, les résultats obtenus sont satisfaisants et se situant toujours sur la même dynamique, les résultats qui y sont escomptés pourraient être atteints.

Concernant le plan Sénégal émergent (**PSE**)¹, l'Etat ambitionne : (i) d'atteindre 100% en milieu urbain à partir de 2015 et 98% en 2017 en milieu rural pour l'eau potable ; (ii) d'atteindre un taux d'accès des ménages à des systèmes améliorés d'assainissement de 85% dès 2017 en milieu urbain et de 70% dès 2017 en milieu rural.

Ainsi, ce chapitre dresse d'abord la section relative à l'accès à l'eau, ensuite celle liée à l'assainissement.

VIII.1. L'EAU

L'accès à l'eau est l'un des défis majeurs que la région de Saint-Louis veut relever. C'est ainsi que les OMD à l'horizon 2015 étaient définis. D'après les dernières statistiques, les résultats en matière d'accès à l'eau potable sont en ligne avec les objectifs des OMD avec un taux de 98,7 % en milieu urbain et 80,1 % en zone rurale. L'approvisionnement en eau potable des populations ainsi que la gestion des

¹ Document plan Sénégal émergent (PSE)

ressources en eau est sous le contrôle de La DRH/ SL qui est la structure régionale du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Cette dernière s'appuie au niveau central sur La Direction de l'Hydraulique (DH), la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) et l'Office de Forages Ruraux (OFOR).

Au niveau régional sur la Brigade Hydrologique de Saint-Louis et la Brigade des Puits et Forages de Ndioum.

VIII.1.1. Les eaux de surface

Parmi les ressources en eaux, la région de Saint-Louis dispose du fleuve qui s'étend de quelque 300 km à l'est et au nord. De même que ses principaux affluents et défluent qui sont le Doué, le Ngalanka, la Taouey. Le volume moyen annuel écoulé environ est de 20,4 milliards de m³ (station de Bakel). Aussi, il détient le Lac de Guiers, le Ndiael, les trois marigots, le Gorom Lampsar, la Réserve de Bango, et le Ndiakhar.

VIII.1.2. Les eaux souterraines

Les eaux souterraines font également partie des ressources en eaux de la région. Toute autour de la bordure des zones humides, la nappe est saumâtre ou salée pour le département Dagana, Podor et Saint-Louis dans une moindre mesure.

Au niveau du Diédiéngol (zone goudron) du Ferlo, les nappes sont abondantes.

VIII.1.3. L'accès à l'eau

VIII.1.3.1. En milieu urbain

❖ Le nombre de réseau d'adduction à l'eau potable (AEP)

Le nombre de réseau d'adduction à l'eau potable (AEP) reste constant entre 2013 et 2014 au niveau de chaque département. Le département de Saint-Louis enregistre deux réseaux d'adduction à l'eau potable ainsi que le département de Podor et celui de Dagana en détient trois. De 2013 à 2014, la longueur du réseau d'AEP (m) a plus varié à Podor 3,4% suivi de Saint-Louis 2 % puis de Dagana 0,8 %.

Tableau 8.26 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)	Consommation (m3)
Dagana Richard toll	2013	3	179202	1225673	1184454
	2014	3	180659	1297091	1284018
	Variation %	0	0,8	5,8	8,4
Podor Ndioum	2013	2	87523	453380	456851
	2014	2	90480	473988	477612
	Variation %	0	3,4	4,5	4,5
Saint-Louis Mpal	2013				
	2014	2	367391	5885741	5387191
	Variation %	2	374624	5903112	5602284
Région de Saint-Louis	2013	0	2	0,3	4
	2014	7	634116	7564794	7028496
	Variation %	7	645763	7674191	7363914

Source : SDE

❖ La production et la consommation d'eau potable

Du côté de la production, Saint-Louis note une plus faible variation 0,3 % au moment où 4,5 % et 5,8 % ont été respectivement observé pour Podor et Dagana. En termes de consommation d'eau potable, Saint-Louis et Podor enregistre presque la même variation respectivement 4 % et 4,5 % alors que Dagana se taille la plus grande part avec une hausse de 8,4 %.

❖ Le nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés a fortement varié dans la région de Saint-Louis avec une part plus représentative au niveau des privés (4,04 %), il s'en suit les gros consommateurs (2,05 %) puis les administrations (1,5 %). En effet, cette variation observée au sein de la région est imputable aux différentes évolutions dans ses départements. Nous remarquons une plus grande évolution du nombre d'abonnés dans le département de Podor (5,62 %) suivi d'une augmentation de 4,18 % et de 2,8 % respectivement dans le département de Saint-Louis et de Dagana.

Tableau 8.27 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés		Nb abonnés	Cons. (en m ³)
		Nb abonnés	Cons. (en m ³)	Nb abonnés	Cons. (en m ³)	Nb abonnés	Cons. (en m ³)		
Dagana-Richard-Toll	2013	125	65620	122	93012	7989	1025822	8236	1184454
	2014	128	70107	137	110681	8202	1103230	8467	1284018
	Variation %	2,4	6,84	7,38	18,99	2,74	7,55	2,8	8,41
Podor-Ndioum	2013	30	16119	63	85140	2484	355592	2579	456851
	2014	33	14773	64	82081	2627	380758	2724	477612
	Variation %	3,13	08,35	1,60	03,59	5,76	7,08	5,62	4,54
Saint-louis-Mpal	2013	330	318115	348	941104	26642	4127972	27320	5387191
	2014	336	440459	346	873343	27780	4288482	28462	5602284
	Variation %	1,82	38,46	00,57	07,2	4,27	3,38	4,18	3,99
Région de Saint-Louis	2013	497	399854	533	1119256	37115	5509386	38135	7028496
	2014	497	525339	541	1066105	38615	5772470	39653	7363914
	Variation %	2,05	31,38	1,5	04,75	4,04	4,78	3,98	4,77

Source : SDE

❖ La consommation

Concernant la consommation d'eau potable dans la région, nous notons une hausse de 31,38% du côté des gros consommateurs, mais une baisse de 4,75% pour les administrations et un taux d'évolution de 4,78% est mentionné du côté des privés. Cependant pour la consommation d'eau, c'est le département de Dagana qui a noté un accroissement considérable avec 8,41% alors que la hausse de la consommation de Podor n'atteignit que 4,54% et celle du département de Saint-Louis 3,99%.

❖ Le taux d'accès à l'eau en milieu urbain

Le taux d'accès à l'eau en milieu urbain est variable selon les différentes circonscriptions administratives. C'est au niveau du département de Saint-Louis que nous notons le taux d'accès le plus élevé quel que soit le type de branchement (BP et BF). En effet, c'est au niveau de la région de Saint-Louis que le taux est estimé à hauteur de 72% en 2013 et en 2014 pour le branchement privé et pour la borne fontaine le taux d'accès s'étend à 37% en 2013 et a presque doublé en 2014 en atteignant 68%. Podor enregistre un taux d'accès de 7% en 2013 et en 2014 pour le branchement privé de même que pour la borne fontaine en 2014 alors il était de 4% en 2013. En ce qui concerne le département de Dagana, le branchement privé note un taux évalué à 22% pour l'année 2013 et 21% pour l'année 2014. Cependant, Dagana à travers la borne fontaine enregistre un taux d'accès de 14% et de 26% respectivement en 2013 et en 2014.

Tableau 8.28 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu urbain dans la région de Saint-Louis par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Accès BP ² en %		Accès par BF ³ en %		Accès global en %	
		Taux	Taux OMD ⁴	Taux	Taux OMD	Taux	Taux OMD
Dépt. de Dagana	2013	22		14		21	
	2014	21		26		21	
Dépt. de Podor	2013	7		4		7	
	2014	7		7		7	
Dépt. de Saint-Louis	2013	72		37		71	
	2014	72		68		72	
Région de Saint-Louis	2013	100		100		100	
	2014	100		100		100	

Source : SDE

Il n'existe pas un très grand écart entre le taux d'accès au branchement privé et celui de la borne fontaine à l'exception du département de Saint-Louis. Le taux d'accès global est plus élevé à Saint-Louis comparé à celui des autres départements de la région à l'instar de Podor et Dagana.

Les OMD sont atteints pour l'eau potable en milieux urbain et rural.⁵

VIII.1.3.2. En milieu rural

Le potentiel hydraulique de la région de Saint-Louis est non négligeable au regard du fleuve Sénégal et de ses affluents. Cette eau permet de booster l'agriculture irriguée et offre la possibilité d'approvisionner certaines localités du pays en eau à l'instar de Touba et le Cayor. Saint-Louis, à travers ses énormes ressources en eau, a des opportunités de réaliser des forages agricoles, de vulgariser les cultures maraîchères et fourragères autour des forages pastoraux excédentaires. Cependant, les obstacles n'y manquent pas et se présentent surtout à travers la prolifération des plantes aquatiques ; la dégradation de la qualité de l'eau et la pollution à partir de l'ouvrage de Bango.

² BP = Branchement Privé

³ BF = Borne Fontaine

⁴ OMD = Objectifs du Millénaire pour le Développement

⁵ <http://www.pseau.org> journée sur l'Eau Potable et l'Assainissement au Sénégal : compte rendu

Tableau 8.29 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Type d'ouvrages	Nbre	Dép. Podor	Dép. Dagana	Dép. St Louis
Forages motorisés	98	92	06	SDE
Forages solaires	35	35	0	SDE
Unité de potabilisation (UPT)	52	11	38	3
Total	185	138	44	3
Taux d'accès Régional à la dernière revue PEPAM	84,1%			

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

Les forages motorisés sont au nombre de 98 au niveau de la région de Saint-Louis. Parmi ceux-là, le département de Podor en détient 92 et celui de Dagana dispose de 6. Le département de Saint-Louis quant à lui est alimenté par la SDE. Pour les forages solaires, il en existe que dans le département de Podor. Il y a 52 unités de potabilisation (UPT) dans la région dont 38 se situant à Dagana, 11 à Podor et 3 dans le département de Saint-Louis. Le taux d'accès aux AEP tourne autour de 84,1 %.

Les activités de la Division régionale de l'hydraulique de Saint-Louis tournent autour du Suivi Hydrologique, de l'axe Gorom Lampsar, de la brigade des puits et des forages, et des activités religieuses.

Ces activités se dérouleront sur le barrage de Diama (les cotes IGN du barrage en amont varient entre 2m10 à 2m21) qui permet de soutenir les écoulements au niveau des axes hydrauliques. Lors des activités, il remarque que les axes hydrauliques ont un bon niveau d'eau ce qui a une conséquence positive sur les périmètres. Aussi une satisfaction est notée au niveau des Agro-industriels.

Par ailleurs, des relevés journaliers de hauteurs d'eau au niveau des stations synoptiques sont régulièrement fournis au niveau des structures techniques de la Région et au niveau central pour mieux suivre les systèmes d'irrigations. En plus, Il y a eu un suivi de la gestion des ouvrages hydrauliques.

Concernant les activités relatives à l'Axe Gorom Lampasar des améliorations ont été notées sur le fonctionnement des ouvrages du canal de Krankaye et les grilles de protection sont nettoyées et élargies. Il a été constaté qu'au niveau du Gorom Lampasar et du canal de la SOCAS le niveau d'eau est bon. Egalement, il remarque une présence des plantes aquatiques au niveau des axes hydrauliques.

La brigade des puits et forages, l'AEP des cérémonies religieuses, le sous-programme PEPAM IDA, le sous-programme PEPAM Corée, le sous-programme PEPAM IDA Saint-Louis et le raccordement des villages autour du Lac, entre autres, font aussi partie des activités de la DRH/SL.

Les travaux du sous-programme PEPAM IDA s'établissent sur l'intervalle 2012 /2015 et ses objectifs visés sont la construction de 9 unités de potabilisation pour 38 localités. Ils visent également la construction de 14 AEP multi villages pour 71 localités mais aussi 3 500 branchements sociaux. Le taux d'exécution de ses activités précédemment citées est de 100%.

Les observations tirées de ce sous-programme sont l'existence de 11 Forages Pastoraux. Le BCI a réalisé 5 forages avec un taux d'exécution de 100% et 5 observations. Les travaux en cours de la DRH sont la création d'un château d'eau de 1 500 m3, l'extension de la station, la création d'un réseau à Saint-Louis à travers le sous-programme PEPAM IDA Saint-Louis. Ces travaux sont gérés par la SONES et le cabinet Merlin. Le raccordement des villages autour du lac sont aussi en cours d'exécution de même que la réalisation d'un AEP multi village, de 6 extensions de réseau et de 2 extensions station de traitement. Concernant les observations, il s'avère que 12 ASUFOR ont signé un contrat pour le suivi technique et financier (STEFI). Le sous-programme PEPAM Corée a réalisé 02 AEP multi villages pour 16 localités.

Tableau 8.30 : Besoins de la DRH/SL

Type d'ouvrages (dans les Départements)	Nbr	Podor	Dagana	St Louis
Forages multi villages	02	01	01	0
Forages pastoraux multi villages	13	12	01	0
Unité de potabilisation (UPT) multi villages	22	20	01 (Maraye)	01(Thilla)
Château d'eau au niveau des réservoirs au sol	41	39	02	0
Extension et Branchements sociaux des quartiers (SDE)		Podor	Dagana	St Louis

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

Dans la région de Saint-Louis, nous pouvons compter 2 forages multi villages (1 à Podor et 1 à Dagana), 13 forages pastoraux (12 à Podor et 1 à Dagana), 22 unités de potabilisation (UPT) multi village (20 à Podor, 1 à Dagana et 1 à Saint-Louis) et 41 châteaux d'eau au niveau des réservoirs au sol (39 à Podor et 2 à Dagana).

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Introduction

L'inondation est une question sensible au Sénégal particulièrement au niveau de la région de Saint-Louis du fait de sa position géographique, la question de l'assainissement devient dès lors l'une des priorités de la région. A cet effet, cette dernière dispose de l'Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui lutte contre ce fléau afin de mettre ses habitants dans un meilleur cadre de vie.

Les politiques menées en ce sens dans le cadre des OMD à l'horizon 2015 restent encore en retrait par rapport à la norme fixée à 76% aussi bien en zone urbaine (63,3%) que rurale (34,3%).

VIII.2.1. L'accès

Le système d'assainissement de la région se présente sous diverses formes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, c'est avec l'appui des pays partenaires de l'Etat du Sénégal qu'un nombre important d'ouvrages d'assainissement ont été réalisés à travers le PEPAM IDA parmi lesquelles nous pouvons énumérer :

- 9 347 latrines familiales avec dispositifs de lave main dans plus de 400 villages de la région.

- 26 blocs sanitaires déjà réceptionnés sur les 31 prévus au niveau des écoles.
- Le raccordement de 15 écoles bénéficiaires de blocs sanitaires à l'eau potable.

Ces réalisations sont accompagnées d'un important volet de sensibilisation sur l'hygiène et d'assainissement.

D'autres partenaires se sont illustrés par les réalisations suivantes :

- 32 **latrines familiales**, 04 blocs sanitaires et du matériel d'entretien et de gestion de déchets dans le cadre du projet de renforcement des

infrastructures d'AEP et d'assainissement de l'OMVS dans 04 **villages** de la commune de **Mbane**.

- La construction et/ou réfection de **blocs sanitaires** dans 11 écoles et 02 cases de la **région** dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'ARD.
- La réalisation en cours de 13 sur les 36 **latrines modernes** à **Guédé Chantier** dans le cadre de la coopération décentralisée (Nord Pas de Callais/ARD) avec l'ONG le Partenariat.

Pour le secteur de l'assainissement rural, les importantes réalisations dans la région vont considérablement augmenter le taux d'accès estimé à 28,7% en 2013. Malheureusement l'objectif de 63% fixé pour 2015 pour les OMD n'a pas été atteint.

VIII.2.1.1. En milieu urbain

Pour le secteur de l'assainissement rural, les importantes réalisations dans la région vont considérablement augmenter le taux d'accès estimé à 28,7 % en 2013. Malheureusement l'objectif de 63 % fixé pour 2015 pour les OMD n'a pas été atteint.

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS- SECTEUR

L'examen du sous-secteur peut se résumer par une capacité de production insuffisante à Saint-Louis et un réseau de distribution à étendre de Saint-Louis à Mpal. Par ailleurs un stockage insuffisant dans la zone de Ndiock Sall est noté de même qu'une capacité de refoulement insuffisant à Ndiock Sall et de Richard Toll vers Rosso Sénégal ;

VIII.3.1. Atouts et potentialités

1. en matière d'eau

Ici, les atouts et les potentialités peuvent être identifiés à travers :

- ✓ la présence du fleuve Sénégal, des lacs et de retenues
- ✓ les premières infrastructures datant de l'époque coloniale ;
- ✓ une population habituées à payer l'eau ;
- ✓ des villes et communes biens loties.

2. en matière d'assainissement

- ✓ Existence de textes réglementaires de l'assainissement

VIII.3.2. Contraintes

1. en matière d'eau

Au niveau des eaux de surface, la présence des plantes aquatiques constitue une difficulté pour la DRH/ SL de même que la dégradation de la qualité de l'eau. Il y a également une possibilité de pollution à partir de l'ouvrage de Bango. Pour ce qui est des activités de la DRH/ SL, il y a 5 forages en panne au niveau de la brigade des puits et forages. Il est aussi noté une insuffisance de bâches à Saint-Louis et Podor et une lenteur sur les réponses des requêtes adressées au niveau central lors des cérémonies religieuses. En outre, les contraintes suivantes ont été également décelées :

- ✓ eaux de surface avec forte variation de la qualité en fonction des saisons ;
- ✓ villages dispersés dans la zone de Mpal et du gandiolois ;
- ✓ grande partie du réseau dans des zones inondables ou sous de forts remblais (parfois avec des déchets) ;
- ✓ vétusté d'une partie du réseau (datant de la colonisation) ;
- ✓ capacité de production insuffisante.

2. en matière d'assainissement

L'assainissement dans la région de Saint-Louis se heurte à quelques difficultés qui peuvent se résumer comme suit :

- ✓ L'insuffisance des moyens de fonctionnement ;
- ✓ L'absence de ressources humaines aussi bien en personnel technique (techniciens au niveau départemental) que d'appui (chauffeur, secrétaire).
- ✓ Dans le cadre des interventions des programmes et projets, on peut noter comme contrainte :
- ✓ L'inadaptabilité des ouvrages d'assainissement financés dans les zones humides ; ce qui fait qu'une bonne partie du Walo n'est pas touchée par les programmes.

- ✓ L'insuffisance des interventions des partenaires dans plusieurs villages du Diéry et de l'île amphiophile à cause de leur enclavement.
- ✓ Un déficit d'ouvrages d'assainissement adéquats dans les lieux publics (écoles, daras, lieux publics).

VIII.3.3. Perspectives

1. en matière d'eau

Les perspectives se présentent de la sorte :

- ✓ Booster l'agriculture irriguée ;
- ✓ Transfert d'eau (Cayor—Touba) ;
- ✓ Transfert d'eau (Gandiole -Niayes) ;
- ✓ Réalisation de forages agricoles ;
- ✓ Culture maraîchères autour des forages excédentaires ;
- ✓ Culture maraîchères et fourragères autour des forages pastoraux excédentaires ;
- ✓ Veiller au bon niveau d'eau sur le fleuve Sénégal à Bakel, Matam, Podor, Dagana, Richard Toll et Diama, sur les défluent et surtout sur les axes hydrauliques afin de soutenir la campagne d'irrigation ;
- ✓ Suivre régulièrement les écoulements au niveau du Gorom Amont et aval, du canal de Krankaye, de Lampsar amont et aval ainsi qu'au niveau du Ngalam ;
- ✓ Relever quotidiennement les cotes au niveau des ouvrages ;
- ✓ Procéder à l'installation des instruments de mesure de niveau (échelles limnométriques) ;
- ✓ Les grillages de protection doivent être régulièrement nettoyés ;
- ✓ Maintenir les cotes à une hauteur optimale pour tous les usagers en amont et en aval de Ndiol ;
- ✓ Poursuivre les activités de faucardage au niveau des axes hydrauliques (pont de Ndiaoudoune) par la SAED ;

Et selon la SDE, les perspectives en matière d'eau sont ainsi présentées :

- ✓ Une augmentation de la capacité de production par la mise en place d'une nouvelle usine de production à Saint-Louis ;

- ✓ Une implantation d'un nouveau château d'eau dans la zone de Mpal pour améliorer le service AEP et augmentent le nombre de villages desservis ;
- ✓ Une mise à niveau des installations pour l'augmentation des capacités de production à Dagana et Podor.

2. En matière d'assainissement

Même si les OMD n'ont pas été atteints en 2015, les importantes réalisations de l'État dans le cadre du PEPAM IDA et de ses partenaires vont considérablement booster le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural.

Il faut néanmoins souligner que plus de la moitié de la population de la région disposent toujours de latrines traditionnelles inadéquates et inadaptées.

L'assainissement doit rester une priorité dans prochaines investissements afin de contribuer d'avantage à la santé, au bien-être et à l'amélioration du cadre de vie.

Pour ce faire, les efforts en cours devront être poursuivis par la mise en place de projets et programmes de réalisations de paquets d'ouvrages individuels et collectifs adaptés aux niveaux des ménages et des établissements publics mais aussi par la mise en place de stratégies efficaces de sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement.

Les prochaines interventions devront aussi mieux prendre compte les zones à nappes affleurantes mais aussi les localités enclavées du Walo, de l'Île Amorphile en offrant des ouvrages d'assainissement autonomes et collectifs mieux adaptés.

Il est également nécessaire de procéder par :

- ✓ Le recrutement du personnel bénévole (chauffeur, secrétaire) déjà en appui au service.
- ✓ Le recrutement d'un personnel technique au niveau des départements.
- ✓ La Mise en place des programmes ambitieux proposant des ouvrages d'assainissement individuels et collectifs adaptés dans le Walo mais aussi les localités enclavées du Diéry et de l'Île amorphile.
- ✓ La mutualisation et l'harmonisation des interventions pour une meilleure efficacité